

N° 18

MEILLEURS VOEUX POUR 2001

Comme la tradition le veut en cette période de début d'année et comme nous en avons maintenant pris l'habitude, l'association AGIR pour CROIX-DAURADE est au rendez-vous pour présenter à toutes et à tous, petits et grands, ses meilleurs vœux et souhaits sincères pour L'AN et le MILLENAIRE NOUVEAUX.

Cette nouvelle année et ce nouveau millénaire, s'ils s'inscrivent dans la continuité, peuvent aussi permettre un arrêt sur image ; quelle image ? entre autres celle de la ville bien sûr, de son offre de qualité de vie et d'épanouissement présents et futurs pour ses habitants grands et petits ! ce à quoi, souhaite se consacrer et continuera à le faire, sans aucune prétention, l'association Agir pour Croix-Daurade, composée d'habitants du quartier.



A l'heure où plus de 80 % de la population française va être citadine, notre ville, de part ses activités aéronautiques et annexes a été, semble-t-il d'après le dernier recensement, et sera nous dit-on, si les promesses industrielles sont tenues, appelée à créer un grand nombre d'emplois et de ce fait, elle devra accueillir et loger dans un avenir proche un supplément important de population, comme elle vient de le faire ces vingt dernières années.

Et là, notre quartier de Croix-Daurade qui jusqu'à il y a peu de temps encore, avec sa forte tradition maraîchère, « respirait le village à la campagne » est grandement concerné. Tous ont pu voir sa physionomie fortement modifiée ces cinq dernières années avec créations de routes et de très nombreuses habitations nouvelles tant à l'est qu'au nord et maintenant à l'ouest avec la ZAC de Borderouge autour de la future station de métro à construire.

S'il est un quartier toulousain en voie de modification profonde de part son intense urbanisation en cours et à venir, due à sa grande disponibilité foncière, c'est bien celui-là !

On ne peut s'empêcher toutefois de faire quelque parallèle avec ces années 1950 et 1960, périodes où il a fallu également loger très rapidement une masse considérable de gens.

Or compte tenu de l'évolution de ces parties urbaines créées en toute hâte à partir de 1950, on ne peut que se sentir vivement préoccupé et s'interroger sur le devenir de nos quartiers et plus particulièrement sur celui de Croix-Daurade, et ceci bien qu'il semble y avoir eu, par les pouvoirs publics, prise de conscience des échecs passés.

Ces quartiers, constituants de la cité, que l'on n'a pas su créer à cette époque là, quartiers où les habitants se sentent bien car acteurs, avec cette part de convivialité nécessaire créée par les infrastructures tant culturelles que commerciales, allons nous savoir les créer aujourd'hui ?

Nous sommes tous en droit de nous interroger, d'y réfléchir intensément et de communiquer notre opinion aux autorités concernées de manière à préserver cette qualité de vie qui s'est toujours inscrite en tradition dans ce quartier !

Pour être acteur de ce nouveau quartier, et impliqué (bien modestement certes !) dans sa réalisation, nous vous engageons tous et chacun à nous rejoindre au sein de l'association Agir pour Croix-Daurade.

LE POINT SUR NOS INTERVENTIONS EN COURS

ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE :

Halte-Garderie : toujours l'attente....

Aucune concrétisation de projet à l'horizon depuis la rencontre le 1^{er} juillet 1999 de l'association avec madame De Veyrinas, adjoint au maire et coordinatrice des Affaires sociales.

Toujours pas de halte-garderie dans notre secteur à l'urbanisation galopante ; seules pour assurer ce service, les haltes-garderies de Lapujade et Amouroux explosent tout en ne correspondant en rien géographiquement au quartier.

CRECHES : des avancées, oui, mais....

Nous vous avons déjà relaté l'aventure et les angoisses parentales pour nos deux crèches existantes à Croix-Daurade afin qu'elles puissent satisfaire aux directives sanitaires européennes.

La crèche « Clair de Lune » devrait pouvoir s'installer dans sa nouvelle maison appartenant à la municipalité, (idée suggérée par l'association à la municipalité), impasse de Borderouge, en avril 2001, bien que les travaux d'aménagement n'aient pas encore commencé.....

L'autre crèche de Croix-Daurade, « Rire et Chansons », en attente d'un nouveau local, voit arriver une solution. Son relogement est proposé dans une habitation privée, située en bordure de la route d'Albi, face au Castelet, mairie annexe du quartier. Ce relogement nécessite un aménagement intérieur qui portera la capacité d'accueil de la crèche de 16 à 25 enfants.

La crèche est sauvée !

Cependant, nous nous permettons d'apporter un bémol quant à cette victoire d'une part sur le choix du lieu en bordure de route qui ne nous apparaît pas idéal et d'autre part sur le montage financier : cette maison va devoir être aménagée : coût de l'opération : 600 000F. Certes une subvention publique exceptionnelle d'environ 543 000F (loyer mensuel maintenu sur le long terme) a permis de sauver la crèche, mais nous sommes en droit de nous interroger sur le bien fondé d'une telle opération ! est-ce vraiment la seule solution possible ? n'est-il vraiment pas possible d'investir des fonds publics sur des locaux publics afin que ces loyers reviennent à la collectivité ? à méditer.....



L'EQUIPEMENT DE LA PETITE ENFANCE SERAIT-IL DANS L'IMPASSE ?

Le terrain jouxtant le jardin d'enfant situé Impasse du cimetière, appartient à la mairie et est actuellement utilisé comme parking par les autobus scolaires financés par le Conseil Régional et desservant le lycée Raymond Naves. Si, comme il en a été convenu, ce parking était déplacé rue Ebelot, il semblerait que la mairie soit disposée à céder cet emplacement pour l'édification d'une halte-garderie.

L'existence de cette dernière semble donc en partie suspendue à la création, pour le lycée Raymond Naves, de la sortie nord et du parking d'accès. Cette réalisation serait à la charge du Conseil Régional. Oui, mais quand ?..... Nous intervenons auprès du conseil Régional.

COTE ECOLES : ATTENTION, ÇA VA DEBORDER !

Ecole maternelle : une classe supplémentaire cette année avec un nombre d'enfants par classe de 28 à 30; les enfants de moins de 3 ans sont accueillis, mais les demandes sont supérieures à la capacité d'accueil et une quinzaine d'enfants sont sur liste d'attente ; cela se comprend aisément : les moins de 3 ans nécessitent davantage de personnel et des structures appropriées - dortoirs, cantine,- et la nouvelle école maternelle présente bien des malfaçons dans ce domaine et elle sature déjà.....

Le quartier grandit et la maternelle ne peut suppléer aux carences en halte-garderie et en crèches ! 13 000 habitants supplémentaires dans les dix ans à venir : très vite va se poser le problème de l'accueil de tous les enfants du quartier tant en primaire qu'en maternelle !

A quand, dans notre quartier, une véritable politique réfléchie et coordonnée pour l'accueil des enfants ? de la crèche, la halte-garderie, à la maternelle et au primaire ?

S'il est un point sur lequel l'association se veut vigilante, c'est bien celui-là !

CA BOUGE AU NORD – COTE EDMOND ROSTAND !

Les projets de la mairie déferlent en tempête sur ce quartier auparavant si paisible ; même si les habitants ont pris conscience que la Ville les rattrapait, il y a parfois de quoi avoir le vertige : P.O.S, Z.A.C. avec ses nombreuses variantes et retouches, métro pour l'avenir, mais aujourd'hui toujours pas de bus dans le secteur. Cerise sur le gâteau : le projet de création d'une voie ferrée longeant la rocade et allant entre autres de Lalande à Montaudran en passant par la nouvelle zone d'activité de Montblanc ! (voir compte rendu ci dessous). Presque en dernière minute, découverte d'un dépôt sauvage d'ordures avec des transformateurs éventrés d'où s'écoule du pyralène !

L'association, suit de près tous ces problèmes : organisation d'une entrevue entre les chefs d'entreprise installés dans la ZAC Montblanc et la SNCF, contact permanent avec les responsables de la SNCF, réunion d'information avec les habitants du quartier afin également de recueillir leur sentiment sur tous ces désagréments.

ON VA NOUS METTRE SUR LES RAILS ! SNCF ,CONTOURNEMENT EST DE TOULOUSE PAR LA VALLEE DE L'HERS

La Municipalité a ouvert une enquête pour la 6me révision du POS le 12/04/2000. Comme tous les habitants et plus particulièrement les riverains du Nord-Est ainsi que les chefs d'entreprises de la zone Mont-Blanc, nous étions mis devant le fait accompli. En effet cette révision du POS nous apprenait la mise en réserve de terrains pour un projet de traversée du Nord-Est Toulousain par un réseau ferroviaire.

En début d'année 2000, le service communication de la SNCF, nous avait proposé une rencontre, dans le but d'améliorer nos relations de voisinage en échangeant sur les contraintes générées par la présence du chemin de fer sur le quartier. Les sujets de l'ordre du jour proposés, pour la réunion étaient les suivants : sécurité- devoirs de la SNCF- servitudes vis à vis de la SNCF et projets de travaux. Dans le détail de ce dernier chapitre il y avait «la vallée de l'Hers ». La réunion a eu lieu le 10 mai 2000, après l'ouverture de l'enquête du POS. Les habitants et les chefs d'établissements présents ont voulu en savoir plus sur le projet de la vallée de l'Hers, mais les représentants de la SNCF n'étaient pas mandatés pour répondre aux diverses interrogations de ce sujet, ce qui n'a fait qu'accroître les inquiétudes.

Nous ne pouvions rester sur cet échec. Agir pour Croix Daurade accompagné d'une délégation de riverains a donc rencontré les dirigeants de la SNCF responsables du projet du contournement Est de Toulouse par la vallée de l'Hers.

A partir d'une étude de faisabilité, nous vous donnons une description succincte de ce projet. Nous ne traiterons que de la partie

comprise entre St Jory et les Argoulets. Sur tout le parcours la voie ferrée sera au niveau et en bordure de l'autoroute.

1^{re} partie : St Jory à la route de Launaguet. Cette partie serait souterraine.

2^{me} partie : route de launaguet au chemin de Virebent. Cette partie serait ouverte, avec passage en souterrain au droit de l'échangeur du boulevard de la ZAC de Borderouge.

3^{me} partie : chemin de Virebent à l'entrée de la zone Mont Blanc. Cette partie serait souterraine.

4^{me} partie : de l'entrée de la zone Mont Blanc à la voie ferrée d'Albi. Cette partie serait ouverte avec un passage en souterrain avant et après la rue Vasseur.

CONCLUSION. Ce n'est qu'un projet, il faut donc prendre des réserves quant aux détails de réalisation de ce contournement et au délai envisagé dans 10 ou 20 ans.

Nous allons suivre cette étude et nous vous tiendrons informés de son évolution. Si le projet est maintenu dans la version actuelle avec des ouvrages enterrés ou souterrains son coût sera très élevé.

Dans le cas où le financement de ce projet serait hypothétique, et par crainte d'une réalisation moins protectrice de l'environnement, nous interpellons les collectivités locales et régionales pour l'étude d'une variante située à l'extérieur de Toulouse et des agglomérations voisines. **Cette variante serait une stratégie de rechange si le projet par la vallée de l'Hers était irréalisable, selon la version souhaitée.**

RUE D'AVRANCHES

Comme nous l'avions demandé, l'enfouissement du réseau EDF est en cours de réalisation.

N° 18

4

LA POSTE : les travaux trop longtemps arrêtés ont enfin repris. Ouverture des locaux prévue en septembre 2001.

ECOLE LAPUJADE

Comme nous l'écrivions dans le dernier bulletin, l'école est située en bordure de la route nationale d'Albi dans une portion très dangereuse due aux vitesses excessives des automobilistes, et au manque d'aménagement de la voirie.

Avec l'association des parents d'élèves de l'école, nous avons fait diverses démarches. Nous avons obtenu de la part de la municipalité l'engagement, pour un projet d'aménagement en 2001, qui concernerait toute la route d'Albi, depuis environ la place Bila jusqu'au carrefour de la rue d'Avranches.

Le 8 janvier nous avons eu une réunion de présentation du projet d'aménagement par la Direction du service circulation en présence de Madame DAMIN Adjoint au Maire ainsi que du Directeur de l'école, de la responsable des parents d'élève et des riverains, Habitants et commerçants de la route d'Albi.

Les objectifs primordiaux de ce projet sont : « d'une part améliorer la sécurité des enfants et d'autre part réduire la vitesse des véhicules » L'élaboration s'est faite selon les principes suivants : « réduire l'emprise de la chaussée, assurer une meilleure signalisation du site scolaire, maintenir la piste cyclable, aménager le stationnement ».

Le consensus a été donné au projet sous réserve de certaines modifications, notamment de prévoir un refuge pour le bus qui transporte les enfants de l'école, de garantir un bon drainage des eaux pluviales, surtout pour les riverains situés en contrebas de la route et de réaliser un accotement de qualité avec la maximum de parking tout en protégeant l'accès aux garages des riverains.A SUIVRE

MAISON DE QUARTIER : nous avons tous pu voir le grand panneau annonçant sa prochaine réalisation. Nous espérons qu'elle se fera rapidement en 2001.

1901-2001 : Cent ans de droit d'Association !

Cette année va fêter le centenaire du droit d'association. La loi du 2 juillet 1901 reconnaît une liberté fondamentale jusque là refusée : celle de réaliser collectivement des actions sans contrôle ni autorisation préalable de l'autorité publique. On peut dire qu'elle s'inscrit dans le cadre de ces grandes lois fondatrices de la démocratie française et semble répondre à un réel besoin social !. En effet, aujourd'hui, avec la création de 60 000 associations par an, l'existence de pas moins de 700 000 associations, avec 20 millions de membres, brassant plus de 200 milliards de francs et 1,3 millions de salariés, est un véritable phénomène social à prendre en compte. Il reste cependant du chemin à faire, pour que les institutions tant locales que nationales acceptent de reconnaître pleinement ces entités et surtout de travailler ensemble ! Là, nous dirons que c'est à faire non pas avant la fin du millénaire, ni du siècle, mais de la décennie !

PERMANENCES D'AGIR POUR CROIX-DAURADE :

Le dernier lundi de chaque mois (sauf vacances scolaires) de 10 heures à 12 heures à la M.J.C de Croix-Daurade. 141 Chemin de Nicol.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION AGIR POUR CROIX-DAURADE

LUNDI 26 Février 2001 à 20h30 salle CUVIER

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION POUR 2001

NOM : Prénom.....

ADRESSE :

Téléphone :

ADHESION: 40F ADHESION DE SOUTIEN à partir de 50F

A retourner à : AGIR pour Croix-Daurade 10 rue André Vasseur 31200 Toulouse